

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2013

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE - (N° 1589)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

M. Moyne-Bressand, rapporteur au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE 9

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« semences »

le mot :

« graines ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.